ne voulons pas mourir. Souvenons-nous !

Comme pour les grands meetings de l'année dernière, un comité d'organisation composé de fermiers actifs et diligents s'est formé pour la réception des manifestants accourus, le choix des affenages, le logement des attelages. Car nombreux sont ceux qui, malgré la pluie qui tombe et les nuages gris dont le ciel reste obstinément couvert, dévalent vers Narbonne, des plaines, des coteaux et des montagnes du Languedoc et du Roussillon entiers.

Les mains pleines de fleurs ou les bras ployant sous le faix des couronnes, drapeaux en berne ou cravatés de crêpe, tout ce monde arrive des quatre coins des départements viticoles avec, sur les visages, une émotion sincère : on dirait le pèlerinage national de Saragosse dans toute sa ferveur muette et recueillie.

Les femmes du Midi, en particulier les femmes des halles, ont pris une très grande part à l'organisation de la cérémonie douloureuse.

Marcellin Albert, seul, est resté dans sa tour d'ivoire. Tout est pavoisé à Argelliers ; mais sur la petite place, une maison, la sienne, se distingue des autres par l'absence de tout emblème. Et cependant, un groupe de viticulteurs a pris l'initiative d'offrir au véritable organisateur du mouvement viticole une plaquette en or ! Cet exil, cette solitude volontaires sont-elles simple dépit, délicatesse scrupuleuse ou sagesse profonde ?

Le gros des manifestants ne s'en est néanmoins pas inquiété. La pluie seule a empêché hier soir le cortège officiel de se rendre en grande pompe au bar Paincourt, où fut tué Ramon, le secrétaire de la Bourse du travail. Les glas funèbres ont seuls laissé tomber, pendant des heures sur la ville en deuil leurs tintements lugubres.

Ce matin, les délégations se groupent en avant de l'hôtel de ville, dont la haute et moyennageuse façade a presque entièrement disparu sous les drapeaux de velours noir, semé de grandes lames d'argent.

Sur la place, au milieu des fleurs rouges et blanches, entremêlées de verdure et de crêpe, les groupes s'agitent sous la pluie, attendant l'heure du départ pour le cimetière.

Mais le soleil perce, vers midi, les lourdes nuées grises ; les cent délégations ont pris chacune leur place respective : et c'est au rythme lent des marches funèbres que le cortège s'ébranle.

Le défilé des manifestants s'est terminé à 4 heures sans aucun incident; les délégations ont traversé le cimetière en chantant; chacune d'elles dénoua une couronne sur le monument élevé dans l'allée principale, puis les manifestants se sont rendus sur la place de l'Hôtel-de-Ville. A leur arrivée, le tocsin a sonné, la musique a ensuite joué un hymne funèbre composé en souvenir des morts de Narbonne.

M. Ferroul, maire, a remercié les manifestants de n'avoir pas oublié le deuil sanglant des journées de juin.

Aussitôt après, la foule s'écoule lentement, toujours dans le plus grand calme et sans le moindre désordre.

Le voyage de M. Fallières en Russie

Paris, 21 juin. — Le groupe parlementaire socialiste unifié a chargé M. Vaillant de combattre la demande de crédit de quatre cent mille francs pour le voyage de M. Fallières au Danemarck, en Suède, en Russie et en Norvège.

SUICIDE D'UN SOLDAT

Commercy, 21 juin. — Le cavalier Manceau, du 6e hussards, 4e escadron, au quartier Margueritte, s'est tué d'un coup de carabine sous le menton. La mort a été instantanée.

Explosion d'un canon

Un mort. — Plusieurs blessés

New-York, 21 juin. — Un canon de six pouces a fait explosion la nuit dernière au port Wadsorth, à l'entrée de la baie de New-York; un homme a été tué, plusieurs autres grièvement blessés. L'accident s'est produit pendant une manœuvre où la défense de terre était censée repousser l'attaque d'une escadre étrangère. La culasse du canon n'avait pas été fermée après l'introduction de la charge de poudre.

Formidable incendie

Shelby (Ohio), 21 juin. — Les usines de la United Steam Corporation, servant à la fabrication des tubes d'acier, et dont la valeur est estimée à plus de dix millions de francs, ont été détruites par un incendie.

Il tue un ami puis se suicide

Etait-il devenu subitement fou ?

Nice, 21 juin. — Un drame sanglant s'est produit à Curalli au mail des frères Biau, situé à 100 mètres environ de la grand' route.

M. Sabatier, originaire de Saint-Gilles, était allé rendre visite aux frères Biau ; il arrivait près de leur habitation lorsqu'il tomba mortellement atteint par une balle. C'était le plus jeune des frères Biau qui venait de tirer sur lui par une fenêtre.

Le meurtrier s'est immédiatement suicidé. Les deux hommes étaient très liés d'amitié et l'on suppose que le meurtrier a accompli son acte dans un accès de fièvre chaude.

UNE MINE EN FEU

SIX MORTS. — TRENTE DISPARUS

New-York, 21 juin. — Un télégramme de *Pittsburg annonce que, dans une houillère* située près de cette ville, une terrible explosion s'est produite hier soir. Six mineurs ont été tués sur le coup. Trente hommes sont encore ensevelis à la suite des éboulements qui ont suivi l'explosion.

Un incendie s'est aussitôt déclaré dans la mine.

La fuite de Lemoine

Toulouse, 21 juin. — On télégraphie de Tarbes que la présence de Lemoine, dans les Hautes-Pyrénées, a été signalée au parquet de cette ville.

La mauvaise humeur du kaiser

Le discours aux manœuvres de Silésie

Londres, 21 juin. — La gazette « Army and Navy » dit que l'on a accordé un peu trop d'importance au prétendu discours de l'empereur d'Allemagne aux manœuvres de Silésie et que rien ne justifie l'émotion qui s'est emparée de la presse continentale.

Le journal en question ne croit pas que le Kaiser ait prononcé réellement ces paroles ou exprimé vraiment les idées qui lui sont attribuées et dit que l'on a dû se méprendre sur la réelle signification des propos tenus par Guillaume II.

A LA FEDERATION RADICALE

Les radicaux s'orienteront-ils à droite ou à gauche ? — Le cas de M. F. Buisson.

Paris, 21 juin. — La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine s'est réunie pour statuer sur la plainte portée contre M. Ferdinand Buisson, député de la deuxième circonscription du 13e arrondissement de Paris, par le comité radical du 12e arrondissement.

M. Ferdinand Buisson était accusé d'avoir commis un acte d'indiscipline, pour être allé soutenir, aux dernières élections municipales, la candidature de M. Fribourg, conseiller sortant, socialiste révolutionnaire du quartier de Picpus, contre celle du docteur Salmon, candidat du parti radical. Or, au premier tour de scrutin, le docteur Salmon était arrivé en tête avec 5.228 voix contre 5.024 à M. Fribourg.

M. Ferdinand Buisson, devant la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine, a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Mais il a déclaré qu'une pensée politique avait inspiré son acte : il avait voulu affirmer qu'il fallait orienter à gauche le parti radical-socialiste. Aussi a-t-il demandé qu'après le vote de blâme la Fédération adoptât le vœu suivant :

« ... D'autre part, et quant au fond, reconnaissant la gravité du péril signalé par Buisson, et notamment les effets déjà sensibles de la concentration à droite au conseil municipal de Paris, la Fédération adopte en principe la proposition d'exiger de tout groupe et de tout adhérent au parti l'engagement d'honneur qu'ils s'interdiront, soit au premier, soit au second tour de scrutin, de constituer une majorité contre d'autres républicains par un appoint décisif de suffrages réactionnaires, même par voie d'accord tacite et décide de mettre à l'étude avant les prochaines élections, la rédaction du texte destiné à combler cette lacune du règlement actuel. »

M. Buisson a été blâmé par la Fédération. Quant au vœu présenté par le député du 13e arrondissement, à minuit il fut renvoyé pour étude à la commission par 52 voix contre 51, avec promesse de délibération à la prochaine séance.

Les grèves agraires en Italie

Graves désordres dans la province de Parme. — La grève générale.

Parme, 21 juin. — La grève des ouvriers agricoles de la province de Parme, qui dure depuis plusieurs mois, vient de donner lieu à de graves incidents.

Les propriétaires, en présence de la persistance de la grève — motivée, on s'en souvient, par une diminution de salaires — avaient décidé de faire venir d'autres régions d'Italie 700 ouvriers non syndiqués. L'arrivée d'un train spécial les amenant, ayant été annoncée pour vendredi, une foule considérable envahit la gare de Parme, et, quand le train apparut, il fut assailli à coups de pierres et de briques.

Un escadron de cavalerie étant intervenu et ayant voulu refouler les assaillants, ceux-ci l'accueillirent à coups de revolver. De leur côté, les non-syndiqués, dont beaucoup étaient armés, tiraient sur leurs adversaires.

Voyant qu'elle allait être débordée, la police ordonna alors aux commerçants et aux habitants voisins de la gare de fermer leurs boutiques et leurs fenêtres. Puis, quatre escadrons de cavalerie reçurent l'ordre de charger, sabre au clair.

Le nombre des personnes et des soldats blessés au cours de cette charge est très élevé. Un fonctionnaire de la police, notamment, et plusieurs cavaliers ont été grièvement atteints.

Bien que les grévistes aient été dispersés, on n'a cessé, durant toute la journée, de tirer un peu partout des coups de revolver ; aussi la panique est-elle extrême en ville.

Trente arrestations ont été opérées.

C'est à la suite de ces désordres que la grève générale a été décrétée.

L'Agitation Universitaire et les Députés de la Douma

Saint-Pétersbourg, 21 juin. — La Douma, dans sa séance d'hier, a entamé la discussion du *budget du ministère de l'enseignement* public.

Le président de la commission de l'enseignement, le professeur Von Anrep (octobriste), s'est déclaré l'ennemi décidé des organisations révolutionnaires des étudiants qui ont pris nettement, dit-il, le caractère d'organisations de criminels, *bien qu'il ne puisse* en rejeter toute la faute sur la jeunesse. L'orateur a demandé l'autonomie académique, à la condition qu'elle reste soumise à un contrôle raisonnable du gouvernement.

Il a terminé au milieu des applaudissements tumultueux du centre et de la droite, en insistant sur le patriotisme et la fierté nationale, libres de tout préjugé, que les écoles de toute catégorie doivent inculquer à la jeunesse, suivant les octobristes.

Le député Samislowsky (de l'extrême-droite) a ensuite exposé comment le mouvement révolutionnaire dans les établissements d'enseignement s'emparait, non seulement des étudiants, mais souvent même des autorités universitaires ; le député déclara que la suppression complète de toute politique dans ces établissements est la première des conditions nécessaires au succès des Universités qu'on se propose d'ouvrir.

UN ULTIMATUM de CENT NOIRS à la Douma

Pétersbourg, 21 juin. — Les « Cent Noirs » réunis en conférence ont voté l'ordre du jour que voici :

1) Prévenir les organisations monarchiques d'avoir l'œil sur les droitiers modérés, ces transfuges avec lesquels les monarchistes ne sauraient rien avoir de commun.

2) La Douma d'Etat n'exprime point les besoins du peuple, mais ceux des intellectuels et des révolutionnaires.

3) La Révolution russe n'est pas morte, car il y a des gens qui disent qu'il n'y a pas d'autocratie en Russie. Aussi la lutte contre la révolte s'impose.

Il a été en outre résolu de donner à la Douma un délai d'un mois pour s'amender. Si elle ne revient pas à de meilleurs sentiments, il convient de s'efforcer de la supprimer.

Un soldat se fait bandit

Est-ce un moderne Don José ?

Madrid, 21 juin. — Il y a quelques jours, à Séville, un artilleur nommé Raphaël Fernandez, qui se trouvait de garde à la caserne d'artillerie, désertait en uniforme avec armes et munitions. Il avait d'ailleurs de mauvais antécédents, ayant déjà déserté une fois. La garde civile se mit à sa recherche et apprit bientôt que Fernandez s'était fait bandit sous le sobriquet de « El Raton » et terrorisait les environs. Il s'était dépouillé de son uniforme mais avait conservé sa carabine et son sabre. Ayant appris qu'il déjeunait dans une ferme voisine, les gardes s'y présentèrent. Le soldat brigand fit feu sur eux et après une vive fusillade parvint à s'enfuir, mais les gardes le serrèrent de près. Il dut se réfugier dans une cabane de garde-barrière dont il fit sortir la famille de force et y soutint un siège en règle. Le bandit ayant cessé de tirer, les gardes le crurent mort et pénétrèrent dans la cabane, mais il avait disparu, s'étant échappé en rampant dans les hautes herbes. On a su depuis qu'il avait gagné la Sierra voisine. La garde civile l'y poursuit activement. On ne sait si cette aventure du nouveau Don José qui a eu, elle aussi, Séville pour théâtre doit être imputée à une autre Carmen.

Dans les Finances

L'assemblée générale de l'Union Amicale des Receveurs spéciaux.

Paris, 21 juin. — L'Union Amicale des Receveurs spéciaux de France a tenu ce matin, à la mairie du 9e arrondissement, rue Drouot, sa cinquième assemblée générale annuelle.

Au cours de cette réunion, il a été donné connaissance des travaux de l'année, et particulièrement des vœux émis par la commission interministérielle instituée en vue d'étudier la situation des receveurs spéciaux et qui seront prochainement soumis à l'agrément des ministres intéressés.

A l'issue de cette assemblée, un banquet a eu lieu à la Taverne du Nègre. Le président du Conseil s'y était fait représenter par M. Maringer, directeur des affaires départementales et communales, et le Ministre des Finances avait délégué M. Michel, attaché à son cabinet. Avaient également pris place à la table d'honneur, à côté de notre ami Wellhoff, président de l'Union, M. Granet, redés de pouvoir, ainsi que M. Morgand, sous ceveur central de la Seine et ses deux fon directeur au ministère de l'Intérieur et les représentants de la « Fraternelle » et de l'Association générale des percepteurs.

Au dessert les toasts d'usage ont été prononcés par MM. Wellhoff, Maringer dont les discours ont impressionné très favorablement l'assemblée, Granet, Bouvier, au nom de la Fraternelle des Percepteurs, et Cuisset, au nom de l'Association générale des Percepteurs.

LES VIANDES AVARIEES

Les bouchers et charcutiers fraudeurs en Correctionnelle

Paris, 21 juin. — Le tribunal correctionnel a eu à s'occuper hier de trois affaires de viandes et saucisses avariées destinées à l'alimentation des troupes de la garnison et dont la saisie fut pratiquée dans les derniers jours de mars dernier, lors des inspections de M. Chéron dans l'Est.

La première affaire est celle du boucher Wertheimer, de Nancy, qui était fournisseur de la viande destinée à l'alimentation des troupes de la 22e brigade. Deux vaches abattues dans des conditions défectueuses furent refusées le 25 mars lors de leur livraison au 37e d'infanterie. L'une le fut pour extrême maigreur, l'autre pour maigreur et tuberculose partielle. Elles avaient été abattues dès leur arrivée de la Villette à Nancy et n'avaient pas été soumises à l'examen des vétérinaires lors de leur entrée à l'abattoir. Elles provenaient d'un lot de treize bêtes dont une seule fut admise par les vétérinaires, les autres ayant été refusées pour maigreur et tuberculose.

La seconde affaire était celle d'un charcutier de Nancy, M. Wiert, poursuivi pour avoir vendu au 5e hussards de la petite saucisse dans la composition de laquelle les experts déclarent qu'il entrait de la fécule.

Ces deux affaires ont été mises en délibéré.

Enfin, la troisième poursuite, dont les débats ont été renvoyés à une prochaine audience, était dirigée contre un charcutier de Maxéville, Antoine, qui avait fourni au 26e d'infanterie de la saucisse où les experts ont trouvé de la viande de cheval.

LE MYSTERE DE L'IMPASSE RONSIN

Encore une nouvelle piste

Paris, 21 juin. — Depuis qu'elle s'est retirée avec sa fille dans sa villa du Vert-Logis, à Bellevue, Mme Steinheil n'a guère pu quitter encore le lit. Son état de faiblesse est grand et le repos le plus absolu lui est encore prescrit. Bien que l'excitation nerveuse se soit atténuée, le sommeil est encore souvent troublé par des cauchemars qui laissent la malade dans un état de profond abattement.

Les recherches pour retrouver les assassins de l'impasse Ronsin se poursuivent toujours. D'après des indices recueillis ces jours derniers, les criminels appartiendraient à cette clientèle spéciale qui fréquente les cabarets soi-disant artistiques de Montmartre.

Les obsèques du général Amourel

Le clergé se retire, le défunt ayant été franc-maçon.

Marseille, 21 juin. — Les obsèques du général Amourel, commandant le 15e corps d'armée, ont eu lieu hier à quatre heures au milieu d'une énorme affluence. La troupe a rendu les honneurs. Le préfet, le maire, le conseil municipal, le conseil général, toutes les autorités civiles et militaires suivaient le convoi. Le corps a été transporté à la gare, où des discours ont été prononcés par le général Villars, commandant la 30e division, en qualité de plus ancien officier général du 15e corps, le maire, le préfet, M. Couvé, au nom des anciens élèves du lycée de Marseille, où le défunt avait fait ses études.

Un incident caractéristique s'est produit à propos des obsèques. La famille du général avait manifesté le désir que les obsèques fussent religieuses. Le curé de la paroisse de Saint-Charles avait acquiescé et tous les préparatifs pour la cérémonie avaient été faits. Mais, ce matin, on délégua auprès de la famille une personne qui demanda si le défunt n'était pas franc-maçon. On répondit qu'on n'en savait rien.

Sur cette réponse, le clergé refusa de participer aux obsèques, qui ont été purement civiles. Le général Amourel faisait, en effet, partie de la franc-maçonnerie.

Plaisanteries tragiques d'officiers ivres

Berlin, 21 juin. — Un pénible incident vient de troubler le calme de la petite ville de garnison de Zittau. Après un repas copieux, où le champagne n'avait pas été épargné, trois officiers conçurent l'idée de terminer le festin en prenant une dernière coupe sur le haut du clocher et s'installèrent confortablement sur la plus haute plate-forme. Il y eut bientôt foule pour contempler ce spectacle militaire d'un genre nouveau, dont les badauds s'égayèrent d'abord de tout leur cœur. Mais leurs dispositions changèrent bientôt lorsque les officiers, leurs dernières munitions ayant été épuisées, jetèrent du haut du clocher coupes et bouteilles, qui vinrent se briser au milieu du public. Devenue furieuse, la foule voulut forcer les portes de l'église pour aller assaillir les officiers, et il fallut mobiliser la police de Zittau pour assurer aux trois imprudents une retraite honorable.

L'autorité militaire n'a d'ailleurs pas été plus édifiée que les bourgeois de Zittau de la conduite des trois lieutenants et elle vient d'ordonner une enquête contre les coupables.

LA GRÈVE DE VIGNEUX

Mise en liberté de Ricordeau

Corbeil, 21 juin. — Ricordeau, ainsi que nous le disions hier, avait été arrêté en raison d'une condamnation à quatre mois prononcée contre lui il y a environ dix-huit mois, mais cette condamnation avait été prise par défaut et la signification du jugement faite au domicile de Ricordeau, mais non à Ricordeau lui-même.

Comme il arrive toujours en pareil cas, le jugement fut signifié à Ricordeau dès son arrestation, et il suffit que le délégué de la *Fédération du Bâtiment y fit opposition* pour qu'il fut remis immédiatement en liberté, aux termes mêmes de la loi.

Les infanticides d'Asnières

Rosalie Guégan à Saint-Lazare

Paris, 21 juin. — Nous avons raconté, hier, avec détails, la découverte, à Asnières, du double crime de Rosalie Guégan qui, depuis huit ans, avait enfoui dans sa malle deux petits cadavres d'enfants nouveau-nés.

La mère criminelle a été envoyée au Dépôt. En attendant sa comparution devant un juge d'instruction, elle sera conduite à la prison de Saint-Lazare.

Quant à ses deux pauvres petits dont, paraît-il, elle s'occupait réellement, l'administration de l'Assistance Publique, d'accord avec la préfecture de police, va prendre une décision à leur égard. Actuellement, ils sont au Dépôt de la préfecture, où on les entoure de soins particuliers.

Les Grèves agraires d'Italie

LA BAGARRE DE PARME

Rome, 21 juin. — Selon le « Messagero », il a fallu que les carabiniers et les soldats prissent de vive force les locaux de la Chambre du travail de Parme. Ils furent accueillis par une grêle de pierres. La porte dut être enfoncée à coups de hache. Environ soixante-dix syndicalistes furent arrêtés. De nombreux documents furent saisis.

L'agitateur de Ambris a disparu.

Dans les vieux quartiers de Parme, de toutes les fenêtres, les habitants faisaient pleuvoir des briques et des projectiles divers sur la force publique.

Dans la soirée, la ville était plongée partiellement dans l'obscurité.

Les autorités ont fait installer un phare électrique sur la tour Saint-Joseph, afin de *découvrir les individus postés sur les toits.*

Les blessés d'hier sont tous des soldats et des carabiniers. L'un d'eux a le poumon traversé.

Des manifestants sont peut-être blessés, mais ne se sont pas fait connaître, dans la crainte d'être arrêtés.

Election Sénatoriale au Finistère

Quimper, 21 juin. — Aujourd'hui a eu lieu l'élection sénatoriale au siège laissé vacant par la mort de M. Pontier de Chamaillard. Deux tours de scrutin eurent lieu. Voici les résultats :

Inscrits : 1323. — Votants : 1319.

Suffrages exprimés : 1318. Majorité absolue : 660.

Fortin, réactionnaire, 663 voix élu; Ferroux, républicain de gauche, 640.

Un typhon en Portugal

Lisbonne, 21 juin. — Un typhon a ravagé la province de Mogador. Plusieurs personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées. Des centaines d'habitations ont été détruites. Les récoltes sont perdues. Les paysans ont vu leur gros et petit bétail décimé.

Des familles entières sont ruinées et s'enfuient à Lisbonne, pour y réclamer du secours.

L'ouragan a causé des dégâts considérables dans d'autres provinces également.

L'Océan était absolument démonté et, près d'Oporto, le navire « Correiro » a été jeté sur les rochers où il s'est brisé. Les corps de trois de ses matelots ont été recueillis sur la côte; on ignore le sort du reste de l'équipage. La tempête est en décroissance.

Le lock-out de la Maçonnerie A MARSEILLE

Marseille, 21 juin. — Les ouvriers maçons se sont réunis aujourd'hui au nombre de trois mille à la Bourse du travail pour étudier la situation qui leur est faite à la suite du lock-out décrété par les patrons.

Après une discussion très calme, ils ont décidé que les ouvriers qui ne seraient pas remerciés verseraient une somme de 1 franc par jour pour venir en aide aux camarades frappés.

D'autre part, et pour bien démontrer que ce ne sont pas eux qui veulent la grève, les ouvriers du bâtiment ont décidé de se présenter en masse demain matin à leurs chantiers respectifs.

Le bruit court que sur 150 patrons, 30 seulement auraient adhéré au lock-out.

LES AFFAIRES DU MAROC

La région d'Azemmour est pacifiée

Tanger, 21 juin. — Un télégramme du général d'Amade daté de Casablanca, 20 juin, annonce que les reconnaissances sorties de Settat et de Ber-Rechid ont opéré dans la direction d'Azemmour qui part de Ber-Rechid et allant à travers le territoire des Chtouka et des Chiadma, se sont avancées jusqu'à Si-Saïd-Beatman et Dar-Oulad, à 17 kilomètres du sud d'Azemmour.

L'accueil a été excellent sur toute l'étendue de ce territoire.

Parlementaires excommuniés

Contre les Députés et Sénateurs qui ont voté la Séparation

Rome, 21 juin. — Selon une feuille d'informations, la Pénitencerie apostolique, répondant aux demandes qui lui ont été adressées par les évêques français a déclaré :

1. Que les députés et les sénateurs, qui par leurs votes, sont les auteurs de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, subissent « ipso facto » l'excommunication « latæ sententiæ ».

2. Les évêques ne sont obligés en aucune manière de promulguer contre eux la sentence exprimant cette excommunication qui permet de leur refuser la sépulture ecclésiastique. Cette promulgation, au contraire, ne doit pas, en général, être faite, sauf pour des motifs spéciaux.

3. S'il est notoire que ces parlementaires sont morts en persévérant dans le péché, ils ne sont pas dignes de la sépulture ecclésiastique.

4. Si ces parlementaires se repentent avant de mourir, ils ne doivent pas être privés des honneurs funèbres habituels. Si le repentir est douteux, on doit seulement leur accorder une messe basse et une simple absoute sur le cercueil.

UN PRETRE VOLEUR

Il est condamné à six ans de prison.

Rome, 21 juin. — L'ex-curé de l'église de la Madeleine, de Rome, le père Carones, a été condamné par contumace à six ans de prison pour un détournement de 30.000 fr.

Le père Carones se trouve actuellement aux Etats-Unis ; le gouvernement a demandé son extradition.

L'ALLEMAGNE ET LE JAPON

Berlin, 21 juin. — Le correspondant de la « Post » à Tokio écrit que les Japonais ne parviennent pas à dissimuler la mauvaise humeur qu'ils éprouvent contre les Allemands, auxquels ils attribuent tous les échecs essuyés par eux en Chine sur le terrain économique en ces derniers temps.

Un quotidien de Tokio prétend que la politique du gouvernement chinois est actuellement inspirée par l'Allemagne et que le ministre de Chine à Berlin subit complètement l'influence de la Wilhelmstrasse ; d'autres journaux japonais disent que c'est sur le conseil du gouvernement allemand que le gouvernement chinois a licencié les ingé-

---

FEUILLETON DU 22 JUIN. — N. 270

LA COMTESSE DE CHARNY

Mais, pendant qu'on prenait cette décision, et qu'on l'exécutait, M. de Choiseul pouvait voir que les gardes nationaux utilisaient leur temps et préparaient des moyens de défense en *faisant des abattis d'arbres*, et en braquant sur lui et ses quarante hommes deux petites pièces de canon. Comme le pointeur achevait sa besogne, le poste de police des hussards arrivait, mais démonté ; les hommes qui le composaient ne savaient rien, sinon que le roi, leur avait-on dit, venait d'être arrêté et conduit à la commune. Quant à eux, ils avaient été surpris et démontés par le peuple ; ils ignoraient ce qu'étaient devenus leurs compagnons.

Comme ils achevaient de donner cette explication, M. de Choiseul crut voir s'avancer, au milieu de l'obscurité, une petite troupe à cheval, et, en même temps, il entendit crier : Qui vive ?

— France ! répondit une voix.

— Quel régiment?

— Monsieur-dragons.

A ces mots, un coup de fusil retentit tiré par un garde national.

— Bon ! dit tout bas M. de Choiseul au sous-officier qui se trouvait près de lui, voilà M. de Damas et ses dragons !

Et, sans attendre davantage, se dégageant de deux hommes qui s'étaient cramponnés à la bride de son cheval, et qui lui criaient que son devoir était d'obéir à la municipalité et de ne connaître qu'elle, il commanda au trot, prit à l'improviste ceux qui voulaient *l'arrêter, força le passage* et pénétra dans les rues, illuminées et fourmillantes de monde.

En approchant de la maison de M. Sausse, il aperçut la voiture du roi dételée, dans une petite place où, en face d'une maison de peu d'apparence, stationnait une garde nombreuse.

Pour ne pas mettre sa troupe en contact avec les habitants, il alla droit à la caserne des hussards, dont il connaissait la position.

La caserne était vide ; il y renferma ses quarante hussards.

Comme M. de Choiseul sortait de la caserne, deux hommes venant de la maison commune l'arrêtèrent et le sommèrent de se rendre à la municipalité.

Mais M. de Choiseul, qui était encore à *portée de la voix de ses hussards*, renvoya ces deux hommes en leur disant qu'il se rendrait à la municipalité quand il aurait le temps, et en ordonnant tout haut à la sentinelle de ne laisser entrer personne.

Deux ou trois gardes d'écurie étaient restés à la caserne : M. de Choiseul les interrogea et apprit par eux que les hussards ne sachant ce qu'étaient devenus leurs chefs, avaient suivi les bourgeois qui les étaient venus prendre, et, répandus par la ville, buvaient avec eux.

A cette nouvelle, M. de Choiseul rentra dans la caserne. Il en était réduit à ses quarante hommes, dont les chevaux avaient fait plus de vingt lieues dans la journée. Hommes et chevaux étaient éreintés.

Cependant, il n'y avait point à marchander avec la situation : M. de Choiseul commença par faire l'inspection des pistolets, pour voir s'ils étaient chargés ; puis il déclara en allemand aux hussards, qui, n'entendant pas un mot de français, n'avaient rien compris de ce qui se passait autour d'eux, qu'ils étaient à Varennes, que le roi, la reine et la *famille royale* venaient d'être arrêtés, qu'il s'agissait de les tirer des mains de ceux qui les retenaient prisonniers, ou de mourir !

La harangue était courte, mais chaude ; elle parut produire sur les hussards une vive *impression* ; « *Der Kœnig ! die Kœnigin !* » répétaient-ils avec étonnement.

M. de Choiseul ne leur laissa pas le temps de se refroidir: il leur ordonna de mettre le sabre à la main en les faisant rompre par quatre, et se porta au grand trot vers la maison où il avait vu une garde, se doutant bien *que c'était dans cette maison* que le roi était prisonnier.

Là, au milieu des invectives des gardes nationaux, et sans se préoccuper de ces invectives, il plaça deux vedettes à la porte et mit pied à terre pour entrer dans la maison.

Au moment où il allait en franchir le seuil, il se sentit toucher sur l'épaule.

Il se retourna et vit le comte Charles de Damas, dont il avait reconnu la voix répondant au « qui vive ! » des gardes nationaux.

Peut-être M. de Choiseul avait-il un peu compté sur cet auxiliaire.

— Ah ! c'est vous, dit-il ; êtes-vous en force ?

— Je suis seul ou presque seul, répondit M. de Damas.

— Et comment cela ?

— Mon régiment a refusé de me suivre, et je suis ici avec cinq ou six hommes.

— Voilà un malheur... Mais n'importe ! il *me reste mes quarante hussards* ; voyons ce qu'il y a à faire avec eux.

Le roi recevait une députation de la commune conduite par M. Sausse.

Cette députation venait dire à Louis XVI :

— Puisqu'il n'est plus douteux pour les habitants de Varennes qu'ils ont le bonheur de posséder leur roi, ils viennent prendre ses ordres.

— Mes ordres ? répondit le roi ; faites, alors, que mes voitures soient prêtes et que je puisse partir.

On ne sait ce qu'allait répondre à cette demande précise la députation municipale, quand on entendit le galop des chevaux de M. de Choiseul et quand on vit, à travers les vitres, les hussards se ranger sur la place le sabre à la main.

La reine tressaillit ; un rayon de joie passa dans ses yeux.

— Nous sommes sauvés ! murmura-t-elle à l'oreille de Mme Elisabeth.

— Dieu le veuille ! répondit la sainte brebis royale, qui reportait tout à Dieu, bien et mal, espérance et désespoir.

Le roi se redressa et attendit.

Les officiers municipaux se regardèrent inquiets.

En ce moment, un grand bruit se fit entendre dans l'antichambre, gardée par des paysans armés de faux. Il y eut quelques paroles échangées, puis une lutte, et M. de Choiseul, sans chapeau, l'épée à la main, apparut sur le seuil de la porte.

Au-dessus de son épaule, on voyait la tête pâle mais résolue de M. de Damas.

Il y avait dans le regard des deux officiers une telle expression de menace que les députés de la commune s'écartèrent, laissant libre l'espace qui séparait les nouveaux venus du roi et de la famille royale.

Quand ils entrèrent, l'intérieur de la chambre présentait le tableau suivant :

Au milieu était une table sur laquelle était placée une bouteille de vin entamée, du pain et quelques verres.

Le roi et la reine debout, écoutaient les députés de la commune ; près de la fenêtre étaient Mme Elisabeth et Mme Royale ; sur le lit, à moitié défait, dormait le dauphin, épuisé de lassitude ; à côté de lui, Mme de Tourzel était assise, la tête appuyée dans ses deux mains ; et debout derrière elle se tenaient Mmes Brunier et de Neuville ; enfin, les deux gardes du corps et Isidore de Charny, écrasés à la fois de douleur et de fatigue, se perdaient au fond, dans la pénombre, à demi couchés sur des chaises.

En apercevant M. de Choiseul, la reine traversa la chambre dans toute sa longueur et, lui prenant la main :

— Ah ! monsieur de Choiseul, dit-elle, c'est vous ! soyez le bienvenu !

— Hélas ! *Madame*, dit le duc, j'arrive bien tard, il me semble.

— N'importe, si vous arrivez en bonne compagnie.

— Ah ! Madame, nous sommes presque seuls au contraire ; M. Dandoins a été retenu avec ses dragons à la municipalité de Sainte-Menehould, et M. de Damas a été abandonné par les siens...

La reine secoua tristement la tête.

— Mais, continua M. de Choiseul, où donc est le chevalier de Bouillé ? où donc est M. de Raigecourt ?

Et M. de Choiseul les cherchait des yeux, regardant tout autour de lui.

Pendant ce temps, le roi s'était approché.

— Je n'ai pas seulement aperçu ces Messieurs, dit-il.

— Sire, dit M. de Damas, je vous donne ma parole d'honneur que je les croyais tués devant les roues de votre voiture...

— Que faire ? demanda le roi.

— Vous sauver, sire, dit M. de Damas. Donnez vos ordres.

— Sire, reprit M. de Choiseul, j'ai ici quarante hussards ; ils ont fait vingt lieues dans la journée ; mais ils iront bien encore jusqu'à Dun.

— Mais nous ? demanda le roi.

— Ecoutez, sire, répondit M. de Choiseul, voici, je crois, la seule chose qu'il y ait à faire. J'ai quarante hussards, comme je vous l'ai dit ; j'en démonte sept : vous monterez sur un des chevaux, tenant le dauphin dans vos bras ; la reine montera le second cheval ; Mme Elisabeth, le troisième ; Mme Royale, le quatrième ; Mmes de Tourzel, de Neuville et Brunier, qu[illegible] autant... [illegible] abandonner, en fero[illegible] trente-trois hussards entourerons avec [illegible] nous nous ferons jour à restés à cheval ; [illegible] ainsi nous aurons une coups de sabre, et [illegible] réfléchissez bien, sire, chance de salut ! Mais [illegible] que c'est une mesure à adopter à l'instant même, si vous l'adoptez ; car, dans une heure, dans une demi-heure, dans un quart d'heure peut-être, mes hussards seront gagnés.

M. de Choiseul se tut, attendant la réponse du roi, la reine paraissait adhérer au projet, et, les yeux fixés sur Louis XVI, l'interrogeait ardemment du regard.

Mais lui, au contraire, semblait fuir les yeux de la reine et l'influence qu'elle pouvait prendre sur lui.

Enfin, regardant M. de Choiseul en face :

— Oui, dit-il, je sais bien que c'est un moyen, et même le seul peut-être... Mais pouvez-vous me répondre que dans cette inégale bagarre de trente-trois hommes contre sept ou huit cents un coup de fusil ne tuera point ou mon fils ou ma fille ou la reine, ou ma sœur ?

— Sire, répondit M. de Choiseul, si un pareil malheur arrivait, et arrivait parce que vous auriez cédé à mon conseil, je n'aurais plus qu'à me tuer aux yeux de Votre Majesté.

— Eh bien, alors, dit le roi, au lieu de nous laisser emporter à tous ces projets extrêmes, raisonnons froidement.

La reine poussa un soupir et fit deux ou trois pas en arrière.

Dans ce moment, où elle ne dissimulait pas son regret, elle rencontra Isidore qui, attiré par le bruit de la rue, et espérant toujours que ce bruit était occasionné par l'ar-